



CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE SAINT-MAUR
ÉQUIPE D'ANIMATION

RELEVÉ DE DÉCISION
DU 28 FÉVRIER 2024

OBJET : Participation financière du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur à l'inter CQ SYMPA et création d'un atelier CQ SYMPA au sein du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur

Comme suite à la demande de l'Inter CQ Sympa, l'équipe d'animation a décidé, par échange de mails, par trois votes pour et une abstention, que le Conseil de quartier Belleville Saint-Maur participerait au financement des activités de cet inter CQ à hauteur de 200 € et a validé la création d'un atelier « CQ Sympa » au sein du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur.